

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

### et des Décisions du Maire

#### Séance du Lundi 23 septembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 23 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

#### Étaient Présents : 19

P. RIO - D. ATIG - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - P. TROADEC - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM - S. GAUBIER - K. OUKBI.

#### Absents Excusés Représentés : 5

C. TAWAB KEBAY représentée par M. AUBRY - A. ZERKAL représenté par D. ATIG - Y. ITOUA représentée par Y. BOUKANTAR - S. GIBERT représentée par S. GAUBIER - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

#### Absents : 11

F. OGBI - A. QAROUACH - G. BAGAVANE - D. DIAWARA - L. HERGAUX - L. CAMARA - S. RAKOUB - C. M'PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

#### ***Délibération N° DEL – 2019 – 0097 : Vœu portant sur : L'assignation et la mise en demeure de l'entreprise TOTAL pour non-conformité avec les exigences de la loi sur le devoir de vigilance***

Aujourd'hui, dans un monde à +1°C, les effets du changement climatique sont déjà visibles dans les collectivités : augmentation de la fréquence et de la violence des événements météorologiques extrêmes, pics de chaleur, fonte des glaciers, hausse du niveau des océans, incendies de forêts, prolifération de moustiques, destruction de la biodiversité... Demain, il sera trop tard.

Les collectivités mènent des politiques d'adaptation et d'atténuation afin de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et de permettre aux générations futures de vivre sur les territoires de leurs parents. Cet effort commun pour respecter l'objectif inscrit dans l'Accord de Paris de limiter le réchauffement « nettement en dessous de 2°C » doit être partagé par tous, et en particulier par ceux qui sont historiquement responsables d'une partie non négligeable des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Nous ne pouvons en effet pas décemment exiger des collectivités locales et des citoyens de porter seuls les efforts nécessaires pour sauver le climat.

**Considérant** que les 25 multinationales les plus polluantes de la planète sont responsables de plus de 50% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

**Considérant** que l'entreprise Total en fait partie, en tant que major de l'énergie, elle est à elle seule responsable de près de 0,9% des émissions mondiales de gaz à effet de serre à travers les produits qu'elle met à disposition des consommateurs.

**Considérant** que la responsabilité pour limiter les effets du changement climatique de l'entreprise TOTAL doit être à la hauteur de sa contribution historique et de son poids politique et économique. Force est de constater que le compte n'y est pas.

**Considérant** que Total ne s'engage pas dans une trajectoire de baisse des émissions permettant de limiter le réchauffement à +1,5°C, comme le requiert l'Accord de Paris, et de prévenir les risques d'atteintes graves à l'environnement, aux droits humains et à la santé et la sécurité des personnes résultant du changement climatique.

**Considérant** qu'alors que la jeunesse mondiale presse les responsables politiques et économiques pour pouvoir vivre dignement sur une planète qui ne soit pas transformée en étuve, Total continue à investir plusieurs milliards d'euros par an dans des énergies fossiles, devenues mortifères alors qu'elle pourrait préparer l'avenir en s'engageant uniquement sur des projets de production d'énergies renouvelables.

**Considérant** que dans une trentaine d'année, nous devons vivre dans un monde neutre en carbone dans lequel les émissions résiduelles seront intégralement compensées. Dans ces conditions, pourquoi continuer à investir dans la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, destinés à nous alimenter en énergies fossiles bien au-delà de cet horizon de 2050 ?

Telles sont les raisons pour lesquelles, en ce 18 juin 2019, nous lançons un appel à l'ensemble des élus, maires, présidents de collectivités afin qu'ils s'associent à nous pour demander à Total de baisser rapidement ses émissions afin de limiter le réchauffement à +1,5°C. »

**Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal de Grigny :**

**Apporte** son soutien aux 14 maires signataires de cette action inédite ainsi qu'aux 4 associations les soutenant que sont « Notre affaire à tous », « ZEA », SHERPA », et les « éco-maires »,

**Participera** activement à la promotion de cette initiative et sera signataire de cet appel à mise en demeure de l'entreprise TOTAL à l'initiative de l'association des « Eco Maires »,

**Réaffirme sa volonté de ne pas laisser les intérêts privés prendre le dessus sur les intérêts propres à la sauvegarde de l'humanité,**

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire



*(Signature)*  
Philippe RIO

Vote :                      Pour :    20  
Ne prennent pas part au vote :    4 (S. GAUBIER – S. GIBERT – K. OUKBI – A. LAMOTHE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 25 - 09 - 19  
Transmis au contrôle de légalité le : 25 - 09 - 19